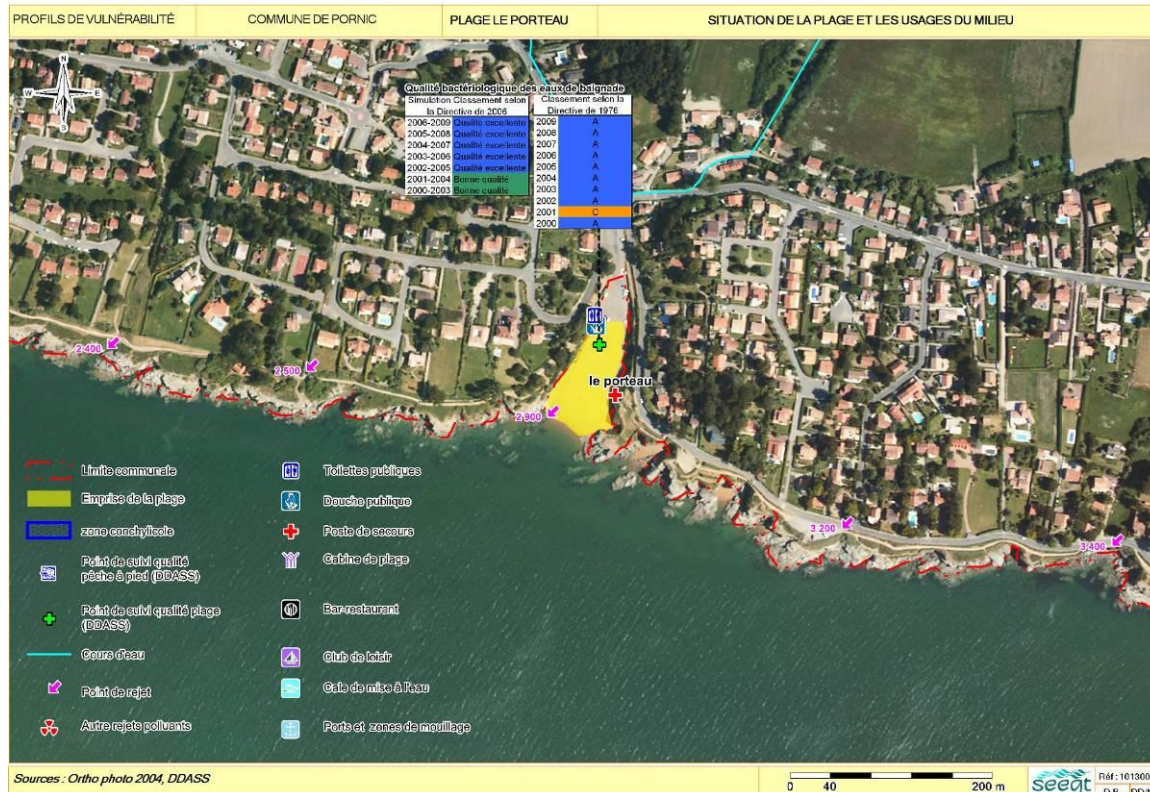


**Description de la zone de baignade**

**Nature :** sable  
**Longueur :** 60 m  
**Largeur :** 100 m (plage et estran)  
**Marnage moyen :** 3,5 m  
**Marnage maximum :** 5 m  
**Dates de la saison balnéaire :** 15 juin – 15 septembre  
**Localisation du point ARS :** X : 258611 ; Y: 2245176 (Lambert II)  
**Fréquentation maximale :** 200 à 400 personnes  
**Équipement :** poste de secours, sanitaires, douches, poubelles  
**Accessibilité aux animaux :** non  
**Autres activités :** absence  
**Zone riveraine :** parking aménagé en amont de la plage - zone urbaine de densité moyenne  
**Occupation du sol :** tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont du bassin versant  
**Population permanente :** 14 902 (sur la commune)  
**Population estivale :** 100 000 (sur la commune)



**Qualité du milieu marin**

**Evolution du classement :**

ANNEE	2020	2021	2022	2023
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de Porteau est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

**Potentiel de prolifération des macro-algues :**

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

**Potentiel de prolifération du phytoplancton :**

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10<sup>6</sup> cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

**Inventaire des sources potentielles de pollution**

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif desservant la quasi-totalité du bassin versant Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Assainissement des eaux usées (non collectif)	Une 10 <sup>aine</sup> d'habitations en ANC dans la partie amont du bassin versant, en zone rurale (pollution diffuse)
Eaux pluviales	Ruisseau de Porteau débouchant sur la plage (émissaire) Écoulement uniquement en temps de pluie au cours de la période estivale (pompage des eaux de temps sec vers le réseau d'assainissement)
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Présence de pâturages bovins (pollution diffuse)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage Présence ponctuelle de camping-cars sur le parking amont plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2023 : aucun

**Caractérisation du risque**

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Ruisseau débouchant sur la plage (émissaire)	Temps de pluie	Toutes – risque moindre entre mi-marée et marée haute	<60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12 - 24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

**Plan d'actions (calendrier des actions prévues)**

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Porteau 1 et 2	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales :	2015 à 2023
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)	2015

**Gestion active de la qualité des eaux de baignade**

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 1 jour par semaine pendant la saison balnéaire (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre) en 2020 et 2 jours par semaine depuis 2021
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : [contact@pornic.fr](mailto:contact@pornic.fr) ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11

